

≡ Circuit 6



Parc océanique de Kerguelen

Commune
de LORIENT



≡ Balisage jaune n°1



5,5 km



1h30



Départ
Centre nautique
de Kerguelen

≡ Signalisations

Le Moustoir

« lieu de Gildas »



Départ du Centre Nautique « Kerguelen Sports Océan ».

1

Se diriger vers la mer, tourner à gauche et suivre le GR 34 jusque derrière l'hôtel Les Mouettes, tourner à gauche et longer la route jusqu'au rond-point. Tourner à gauche et suivre le chemin (en cours de route, sur votre droite, vous trouverez les restes d'un tumulus). Après avoir traversé une prairie, tourner à droite vers le village du Moustoir. Traverser le village et tourner à droite sur un petit pont vers la fontaine du Treuch. Continuer jusqu'à la rue des Pâturages, que l'on suit vers la gauche. 30 m avant la D152, bifurquer à droite dans le chemin, prendre le sentier central en face jusqu'à la fontaine du Boulouc'h. Poursuivre le sentier en longeant un petit cours d'eau.

2

Au carrefour, prendre à gauche pendant environ 400 m, puis tourner à droite pour longer un enclos à chevaux. Passer les chicanes, tourner à droite et tout de suite à gauche pour passer de nouvelles chicanes. Derrière le camping de La Fontaine, tourner à droite, longer le pré, et poursuivre jusqu'à tangenter le GR, tourner à droite vers le marais.

3

Traverser la D29 et suivre le chemin en face sur 100 m. Au croisement, tourner à gauche jusqu'à la rue des Courreaux et se diriger à droite vers la mer. Avant la plage, prendre à droite le sentier côtier que l'on va suivre jusqu'au point de départ.



☰ En chemin...



👁️ Le Moustoir

Prieuré qui aurait été une survivance de l'Abbaye de Sainte Berreth détruite en l'an 700 par les invasions Normandes.

👁️ Marais de Kerderff

Celui-ci fut autrefois en contact direct avec la mer. Aujourd'hui, la roselière est occupée par les fauvelles des marais (phragmite des joncs, rousserole effarante, bruant des roseaux), poule d'eau et foulque macroule. Il n'est pas rare d'apercevoir un héron cendré, occupé à chercher, grenouilles et poissons, ou un busard planant au-dessus des marais. À la belle saison, les abords du marais sont colonisés par l'œnanthe safranée, plante ombellifère reconnaissable à sa grande taille et à sa tige creuse. Différents saules (saule marsault, saule blanc, saule fragile...) poussent naturellement en bord de rive.

👁️ Parc de Kerguelen

- Zones humides : canard colvert, sarcelle d'hiver, canard souchet, râle d'eau, foulque macroule, poule d'eau, grèbe castagneux, phragmite des joncs, bruant des roseaux, bouscale de Celti, martin-pêcheur.

- Landes, champs, bois, haies : faucon crécerelle, tourterelle des bois, tourterelle turque, coucou gris, pic vert, pic épeiche, troglodyte, traquet pâtre, rouge-gorge grive musicienne, fauvelte à tête noire, pouillot véloce, mésange bleue, mésange charbonnière, mésange nonette, mésange à longue queue, bruant jaune, pinson des arbres, chardonneret, bouvreuil, pivoine, geai des chênes...

